

Introduction

Un petit coup de frein pour honorer le panneau indiquant : "Priorité à ceux qui sont déjà engagés",

Tout un programme.

Virage à droite, à gauche et de nouveau à droite. Passé le rond-point, la route s'étire, rectiligne, coupant au plus près, sans poésie, la forêt qui semble sans fin.

Ce n'est pas aujourd'hui que le commissaire fera frissonner l'un des radars qu'il imaginait tapis dans les épais bosquets créés à l'origine par Dieu pour que se cachent les amoureux. Le commissaire Leblanc n'était pas submergé par un brusque accès de sens civique, comme il en serait d'une crise de paludisme ; il n'était pas pressé, c'est tout. Pas pressé de rouler, pas pressé d'arriver, pas plus qu'il ne l'avait été de partir.

"Soyez prudent lui avait-on dit, c'est une affaire délicate".

Les histoires d'enfants disparus sont toujours délicates, mais celle qui justifiait du déplacement du policier n'était pas banale, l'enfant en question n'était, paraît-il, pas comme tout le monde.

— Ce n'est pas un enfant comme les autres lui avait dit son supérieur, vous voyez ce que je veux dire ? Avait-il ajouté avec une telle insistance qu'il eut été indécent de ne pas voir ce qu'il voulait dire...

— Je vois avait répondu le commissaire, au grand soulagement de son interlocuteur.

Le jeune Handy avait disparu depuis trois jours ; aucune enquête officielle n'avait été ouverte, mais

l'événement était considéré comme important et la police locale piétinait ; rien n'aboutissait.

À en croire les maigres informations fournies, il n'y avait aucun mobile plausible à se mettre sous la dent, aucune réponse à la classique question :

"À qui rapporte le crime ?"

L'affaire semblait tordue, sans motif, sans revendication, une affaire "simple et bizarre" à la fois, la famille ne se connaissant pas d'ennemis.

Un seul élément aurait pu constituer un début d'indice, une farce peut-être, mais il ne saurait être question de négliger une piste.

Un prospectus avait été trouvé dans la salle de séjour où le jeune Handy était censé avoir séjourné juste avant sa disparition ; un imprimé plutôt qu'un prospectus, édité par la caisse d'Allocation Familiale et dont personne dans l'entourage n'aurait eu connaissance avant le drame.

Leblanc, habitué à ne rien négliger, avait fait le nécessaire pour s'en procurer un exemplaire et en prendre connaissance par le détail. L'obtenir avait été un jeu d'enfant, il s'agissait de la fiche numéro quinze des allocations familiales à l'intitulé prometteur.

" L'allocation d'éducation spéciale ".

Le prospectus était à la mesure des dépliants distribués dans les banques, qui posent la question brutale de savoir si votre retraite vous semble suffisante. La réponse étant attendue négative, la ligne suivante invite à approfondir ce thème de réflexion et, au cas où la modicité de ladite retraite ne serait pas assez attractive pour soutenir l'attention du lecteur, il lui est proposé, en prime, d'envisager de payer moins d'impôts.

Dans le cas présent, l'imprimé commençait d'une façon peu agressive :

" Cette prestation a été créée pour pallier les frais supplémentaires qu'entraînent la présence d'un enfant handicapé dans un foyer".

Pour ceux qui ne se sentiraient pas concernés, une série de questions, encadrées de couleur vive, interroge le lecteur :

— Cette allocation me concerne-t-elle ?

"Oui, si j'ai à charge un enfant handicapé". Aïe !

Comme à l'ancien temps, à confesse : avez-vous eu de mauvaises pensées ?

Souvent ?

Comment ça, pas assez souvent ?

Ici, le fait d'avoir un enfant handicapé semble une condition indispensable, rien n'est parfait mais, pas de défaitisme, une lecture plus approfondie doit être en mesure d'atténuer la déception initiale. Des dérogations sont peut-être proposées ; il ne faut jamais décourager les bonnes volontés.

La dernière fois que Leblanc avait lu un tel papier, c'était pour lui apprendre qu'il venait de gagner un million de centimes. Pour les toucher, il lui suffisait d'essayer une voiture, de noter le numéro de la clef de contact et attendre, pour savoir si le numéro de la clef avait été tiré au sort.

S'agissant ici d'un organisme officiel, on pouvait espérer une moralisation de la technique. D'ailleurs, il y avait du positif dans cette circulaire puisque, au départ, on ne lui disait pas avoir gagné un mongolien.

Ne connaissant pas le texte par cœur, le commissaire se saisit du précieux fascicule, glissé dans la poche intérieure de sa veste.

La route déserte et l'allure modérée autorisait le chauffeur à parcourir l'encart publicitaire, paragraphe après paragraphe, entre deux croisements.

— Existe-t-il une limite d'âge ?

"Oui, l'enfant doit avoir moins de vingt ans".

— Quelle doit être ma situation familiale ?

"Toute personne qui a la charge d'un enfant handicapé peut prétendre à cette allocation, quelle que soit sa situation familiale".

— Mes ressources sont-elles prises en compte ?

"Non". Ouf ! C'est déjà ça. Bien que dans la police, le risque soit limité.

— Dois-je satisfaire à d'autres conditions ?

"Résider en France". Pas de problème.

Après, les choses se compliquent car deux cas peuvent se présenter :

- Le handicap est supérieur ou égal à 80 %. L'allocation est automatiquement octroyée. À ce degré de misère, personne ne risque de vous disputer l'enfant. Alors, pourquoi le laisser aux parents ?
- Par contre, si le handicap est évalué entre 50 et 80 %, il faut partager avec les organismes officiels car l'enfant doit être inscrit dans un établissement spécialisé, ces derniers n'étant, semble-t-il, pas obligés de prendre en charge les handicaps supérieurs à 80 %, du moins pas à présent.

Pour ce qui est du montant de la prime en question, les chiffres de 83, date de l'exemplaire qu'il possédait étaient dignes d'intérêt mais remis à jour, évidemment :

"455 Fr par enfant et 1023,84 si l'enfant a besoin d'une aide constante auprès de lui". Ce doit être ce que l'on appelle la tierce personne. Un dédommagement versé aux handicapés pour indemniser la personne qui leur est indispensable pour assurer leurs gestes quotidiens.

L'amusant là-dedans, pour le néophyte qu'était Leblanc, l'amusant c'est que cette indemnité, dite de la tierce personne, puisse être versée pour des nourrissons, afin de dédommager leurs parents des gestes qu'ils sont tenus d'accomplir au quotidien, les tout-petits étant réputés ne pouvoir "faire tout seuls", du fait de leur manque d'autonomie. Cette question mérite d'être soulevée, d'autant que

les nourrissons handicapés bougent moins que les autres et nécessitent par conséquent une moindre surveillance. Dans ces conditions, les allocations versées aux parents des handicapés devraient être modestes au regard de celles que méritent les parents d'enfants normaux qui sont en perpétuel mouvement.

Mais il s'agit sans doute là d'une affaire de spécialistes et le commissaire n'oserait avancer un quelconque jugement dans un domaine qui n'est pas le sien.

Trois autres questions terminent la page de gauche, mais d'un moindre intérêt :

- Comment est-elle versée ? (L'allocation)
- Comment constituer mon dossier ?
- Mon information est-elle complète ?

Une précision sordide, mais soulignée, précise que les enfants en internat, du fait qu'ils soient pris en charge intégralement par l'assurance maladie, sont exclus de cette allocation, ce qui pose des problèmes techniques aux parents obligés de placer leur enfant.

Que diable faisait ce papier dans la salle de séjour ?

Le commissaire aurait préféré ne pas en avoir eu connaissance mais, hasard ou non, il existait, il fallait donc en tenir compte.

Décidément, il n'était pas pressé d'arriver.

Avant de quitter la capitale, il s'était rendu chez son vieil ami, le docteur Baudois, afin de lui demander s'il avait connaissance de cette circulaire et s'il savait ce qu'elle représentait.

Baudois était un vieux sage, revenu de pas mal de choses et dont l'esprit caustique était prêt à fournir des réponses originales à n'importe quelle question.

Depuis quelques années à la retraite, il utilisait sa verve dans des comités de lecture où il aimait jouer les candides. Son plus grand émerveillement était de voir l'ardeur avec

laquelle la plupart de ses jeunes confrères se lançaient sur des voies où le fait d'imposer des idées relevait plus d'une situation de pouvoir, acquise à grand peine, que du simple bon sens.

Baudois n'avait jamais connu la célébrité, comme il aimait à le répéter ; il n'avait pas eu de chance. Son travail avait été accompli au quotidien, du sur mesure, du cousu main et il n'avait, selon ses dires, jamais eu la chance de croiser l'accident, l'événement exceptionnel, qui l'aurait promu à la une de journaux ou, plus simplement, lui aurait fourni une concession à exploiter, à l'image des chercheurs d'or. Une telle opportunité lui eut permis de parler, une vie durant, de l'or qu'il était sur le point de découvrir et que de toute façon il aurait découvert, si un voisin peu scrupuleux ne lui avait coupé l'herbe sous le pied ou piraté ses idées...

N'ayant jamais eu l'honneur d'être hospitalier, il n'avait pas eu le privilège de se faire seconder par des internes dévoués à sa cause, eux-mêmes mus par le secret espoir d'une promotion institutionnelle. Ils eussent été susceptibles de lui ramener une manne publiable.

Une fois pourtant il aurait pu devenir célèbre, racontait-il inmanquablement dans les soirées, c'est le jour où, au cirque, il fut témoin du malaise d'un équilibriste en plein spectacle. Une intervention de sa part, sur le fil, eût été du meilleur effet : bouche à bouche, massage cardiaque ; mais hélas, le docteur Baudois souffrait de vertige. Il ne lui fallut que peu d'instant pour réaliser que, si à son tour il venait à tomber, ce qui ne pouvait manquer de survenir, les gros titres des journaux auraient fait état de l'intervention du SAMU sur les morceaux mélangés de l'équilibriste et du médecin, ce qui n'était pas le but de l'opération.

La gloire n'est pas donnée à tout le monde et demande à être cultivée, lorsque par le plus grand des hasards elle croise votre chemin.

Baudois avait reçu le commissaire d'un air goguenard, comme à son habitude. Carré dans son fauteuil, il tirait de sa pipe quelques nuages bleus qui servaient de support à son regard sans but. Sa drogue à lui, c'était le tout venant du quotidien.

Il avoua ne jamais avoir entendu parler de ce dépliant des Allocations Familiales, dont la lecture retint toute son attention. Après avoir proposé une bière à son hôte, il lâcha sans préavis :

— Voilà que tu souffres à présent du complexe des bien portants, c'est nouveau !

Des complexes on en avait prêté de nombreux à Leblanc, on lui avait même reproché de n'en pas avoir, mais le complexe du bien portant, il n'en avait jamais entendu parler. Sommé de s'expliquer, le vieux médecin s'exécuta de bonne grâce, prêt à parler, pourvu qu'il ait en face de lui un auditoire attentif. Faisant mine de s'appliquer à verser la bière sans faire de mousse, il demanda :

— Pour quelle raison, selon toi, la mendicité est-elle l'exclusivité des estropiés ? Comment expliques-tu que, dans le tiers monde, et très récemment sous nos climats, les infirmes fassent vivre leur famille, grâce à la mendicité ? Pourquoi dans certains pays, s'il faut en croire la rumeur, on handicape volontairement des enfants, pour les envoyer mendier ?

Avant de crier au scandale, il faut se dire que, toute réflexion faite, il est sans doute moins douloureux de vivre infirme que de mourir de faim.

Pour avoir des sous, il faut apitoyer ; pour que les mains se portent aux poches, il faut du spectacle et Dieu sait si la télévision est habile en la matière lorsqu'elle nous confronte à des images insoutenables, même si elles ne sont pas toujours très objectives. Elle sait nous donner honte d'être bien portants. La détresse des autres nous angoisse et les quelques pièces qu'elle nous invite à don-

ner sont un bien faible loyer, payé à notre bonne conscience...

Tu t'apprêtes à faire un voyage dans un pays où chacun est disposé à payer pour dormir tranquille, surtout s'il s'agit de distribuer l'argent des autres ; je parle des allocations de toute sorte.

— Vous n'exagérez pas un peu, ne pût s'empêcher de questionner Leblanc ?

— J'exagère sans doute, j'exagère toujours.

Te souviens-tu de ces émissions qui ont fait exploser l'audimat, tu sais ? Ce grand spectacle télévisé sur les maladies invalidantes, où il était fait appel à la charité nationale. Je ne parle pas du cancer qui nous touche moins directement, tant il est entendu que, si nous avons un cancer, c'est de notre faute. Nous avons trop fumé ou trop bu, au minimum nous nous sommes présentés trop tard chez le spécialiste. S'agissant d'une faute ou négligence de notre part, il ne nous est guère possible de réclamer. Mais les images font tout leur possible pour nous absoudre en nous présentant une bande d'enfants, sensée représenter la vie, regroupée derrière un papi qui nous dit que pour soigner notre futur cancer des bronches, il faut passer à la caisse. La participation civique de l'impôt et nos cotisations sociales se révèlent trop frugales pour rassasier l'appétit sans borne de nos chercheurs. Quant à savoir ce que papi fait des sous, c'est une autre affaire.

Souviens-toi, dit-il en rallumant sa pipe, souviens-toi de cette campagne télévisée, le Marathon je crois, course contre la montre où nous sont présentés des enfants qui, eux, ne courent pas. Noble cause s'il en est une, pour laquelle chacun de nous a versé son obole. Le parfum Truc a fait savoir qu'il versait plusieurs millions, annonce qui suspend sur le champ le cours de l'émission, tellement la chose est extraordinaire, fantastique dirait-on aux U.S.A.

Combien coûte, selon toi, une minute de pub à la télé ? Je pense que le parfum Truc a doublé sa mise, grâce à cet

encart publicitaire présenté dans une émission de grande écoute. Bravo pour le parfum et pour ceux qu'il a pu aider. La seule chose qui me chagrine, c'est les cent balles que j'ai données. À qui cela a-t-il profité ? Sûrement pas à moi en tout cas.

On nous fait jouer au jeu de la charité en amateur, comme on nous incite à placer notre argent à la Bourse, sans nous donner les règles du jeu. Alors le krach boursier, bonjour les petits épargnants comme dirait mon neveu.

Tout doit rester entre les mains des professionnels, charité comprise. Les amateurs, eux, sont là pour se faire plumer.

Finie la forêt, la route s'incline en une large boucle pour plonger vers un cours d'eau au lit trop étroit, s'il faut en croire les troncs d'arbres qui sortent d'une étendue d'eau immobile. La chaussée, désireuse de ne pas se perdre dans cette usine à brouillard, remonte à flanc de colline.

Défense de doubler, virage à droite... Baudois se moque du monde, ce n'est pas le moindre de ses charmes. Son humour est de la même veine que celui de ce film mexicain, un vieux film en noir et blanc... c'était en... c'était il y a bien longtemps, c'était... Sans importance. En tout cas, le film était mexicain.

Et cet espèce d'abruti qui freine sans mettre sa flèche pour s'engager dans la station service... On s'étonne qu'il y ait des accidents. C'est un coup à se retrouver estropié, mendiant... Non ! Celui-ci est trop vieux et, vu la marque de sa voiture, il doit être bien assuré.

Un coup d'accélérateur, quatrième, cinquième, une pression sur l'allume-cigares, un geste pour baisser la vitre, trois bouffées de cigarette.

Décidément, il fait beau, presque chaud... Pas aussi chaud qu'au Mexique. C'était une femme qui avait enfanté d'un enfant borgne. Un borgne, signe de malédiction divine, un enfant qui porte malheur...

À gauche, une pépinière. Des arbres fruitiers en réclame. Lui qui devait planter son jardin avant la Saint Truc, car "À la Saint Valentin ça tient". Non, " À la Saint Thomas faut pas..." À la Saint Machin, dit le dicton qui porte bonheur pour les plantations, c'est pas comme pour les borgnes.

La mère mexicaine n'avait pas eu le droit de toucher l'indemnité des Allocations Familiales elle, le film était trop vieux, étranger en plus. Elle avait cependant réussi à faire des économies qui lui permirent, après de longues années de sacrifices, de conduire son fils au pèlerinage de la vierge noire.

La suite se passe de commentaires ; une fiesta mexicaine, de la musique, des gens, des pétards, des grands chapeaux.

Avant d'arriver sur les lieux de recueillement, le fils borgne reçoit un pétard dans l'œil, le bon évidemment, et se retrouve aveugle.

L'histoire se termine dans la basilique, au milieu des cierges. La mère radieuse remercie la madone d'avoir exaucé sa prière. Son fils devenu aveugle, était promu à l'état de mendiant, mendiant de droit. Le borgne jeteur de sort est devenu, de par la grâce divine, celui qui allait assurer la survie pécuniaire de sa famille.

Quand on pense qu'il y en a qui osent prétendre que les miracles n'existent pas.

Le but approchait, une dizaine de kilomètres maximum avant d'avoir à se mettre en quête de l'hôtel, facile à trouver à en croire les renseignements qu'on lui avait fournis. Leblanc était même en possession d'un plan qui indiquait la gare, la rue principale, à sens unique, avec conseils de suivre tout droit jusqu'à la rue piétonne qu'on ne pouvait rater, sur la droite. Tout de suite après, sur la gauche, se trouvait un parking où il était conseillé de laisser la voiture. L'hôtel était sur la place... Avec vue sur le parking, sans doute.